



Ⓕ **Mode d'emploi d'origine
Casque forestier**



7

CE

Art.-Nr.: 45.004.81

I.-Nr.: 11045

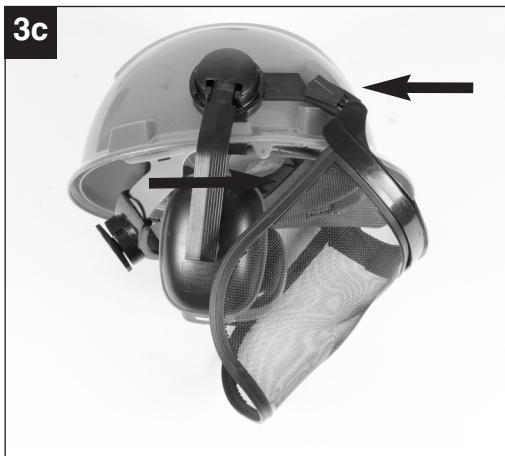
Forstschutzhelm

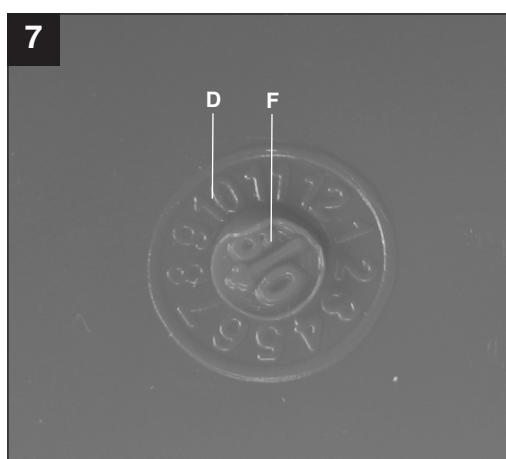
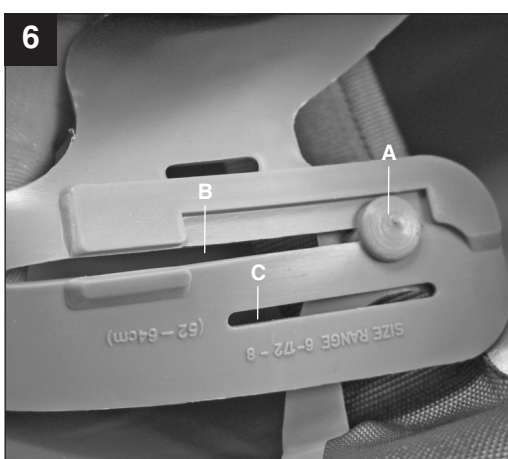
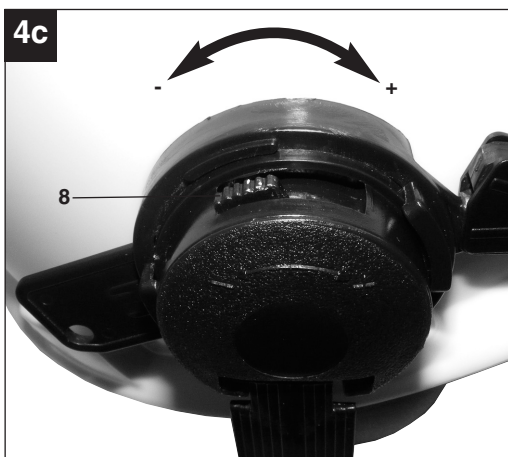


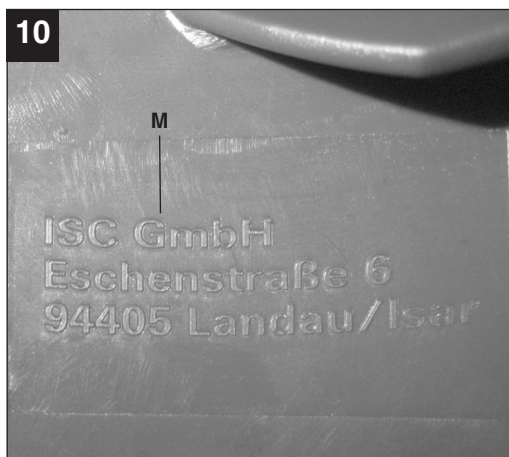
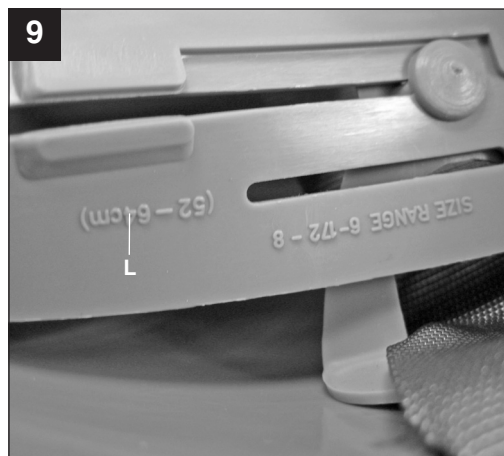
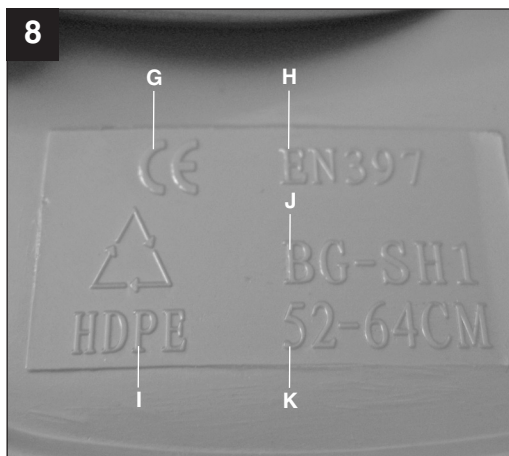


2









F**⚠ Attention !**

Lors de l'utilisation d'appareils, il faut respecter certaines mesures de sécurité afin d'éviter des blessures et dommages. Veuillez donc lire attentivement ce mode d'emploi/ces consignes de sécurité. Veuillez à le conserver en bon état pour pouvoir accéder aux informations à tout moment. Si l'appareil doit être remis à d'autres personnes, veuillez à leur remettre aussi ce mode d'emploi/ces consignes de sécurité. Nous déclinons toute responsabilité pour les accidents et dommages dus au non-respect de ce mode d'emploi et des consignes de sécurité.

1. Consignes de sécurité

- Utilisez le casque uniquement lorsqu'il est correctement ajusté afin de bénéficier de sa pleine protection.
- Utilisez uniquement les pièces complémentaires recommandées par le fabricant. Ne modifiez le casque d'aucune manière pour y monter d'autres accessoires.
- Maintenez le casque à distance de détergents ou liquides alcoolisés tels des sprays, vernis, etc. Ces derniers peuvent détériorer les matières plastiques. Appliquez les étiquettes uniquement avec des colles à base d'eau, d'acrylique ou de caoutchouc. Ne jamais peindre/vernir le casque.
- Les chocs et les coups peuvent provoquer des détériorations extérieurement non visibles sur le casque (p. ex. fissures) qui n'offre plus de protection complète en cas de besoin. Remplacez le casque dès qu'il a été soumis à de fortes sollicitations.
- Utilisez la protection de l'ouïe pendant la durée des nuisances sonores. La pleine protection n'est garantie qu'en cas de port pendant toute la durée.
- Examinez le casque et les accessoires avant chaque utilisation pour déceler d'éventuelles détériorations comme des fissures, fêlures, éraflures, etc. Utilisez exclusivement des casques et accessoires en excellent état.
- Cette protection des yeux et du visage ne protège pas des éclaboussures de liquides (métaux liquides compris), des corps solides brûlants, des risques électriques ni du rayonnement infrarouge et UV.

Casque anti-bruit :

- Ce produit peut être détérioré par certaines substances chimiques. Demandez d'autres indications auprès du fabricant.

- Le serre-tête et particulièrement les coussins peuvent s'user par l'utilisation. Il faut donc les contrôler fréquemment pour déceler des signes (fentes et autres défauts d'étanchéité).
- L'enrobage des coussins dans des « housses hygiéniques » peut altérer la performance acoustique du serre-tête.
- **AVERTISSEMENT** — Ces serre-tête appartiennent à la «gamme des grandes tailles» . Les serre-tête conformes à l'EN 352-3 appartiennent à la «gamme des grandes tailles». Les serre-tête appartenant à la «gamme des grandes tailles» sont destinés à être adaptés aux porteurs qui ne peuvent utiliser les serre-tête de la «gamme des tailles moyennes»
- Il convient de ne monter ce serre-tête et de ne l'utiliser seulement sur ce casque de sécurité.
- Mettre le casque antibruit avant de s'exposer au bruit et le porter pendant toute la durée de l'exposition au bruit.
- Durée de vie : Vérifier régulièrement que le casque antibruit n'est pas endommagé. S'il est abîmé, il doit être remplacé.
- Lorsque le casque antibruit n'est pas utilisé, il est conseillé de le conserver dans un sac plastique propre et sec.
- Les serre-tête, et plus particulièrement les oreillettes, peuvent se détériorer à l'usage ; il convient donc de les examiner à intervalles réguliers afin de détecter toute fuite ou tout fendillement, par exemple.
- «L'adaptation de protections hygiéniques sur les oreillettes peut affecter les performances acoustiques des serre-tête»
- «Certaines substances chimiques peuvent avoir un effet négatif sur ce produit. Il convient de demander de plus amples informations au fabricant»

Protection antibruit (serre tête)

Ces serre-têtes doivent uniquement être attachés aux casques de protection industriels suivants et y être portés :

- Casque : BG-SH 1
- EN352-3:2002 = norme appliquée
- Importé par : ISC GmbH,
Eschenstraße 6
D-94405 Landau / Isar

Protection du visage / visière E-FP1

- N'employez pas les visières marquées d'un "S" ni en tissu lorsqu'un risque prévisible de particules volatiles tranchantes et dures est présent.
- La protection du visage doit uniquement être

utilisée en relation avec le casque et le casque anti-bruit d'après ses dispositions.

- Avertissement : le protecteur du visage ne protège pas contre les projections de liquides (y compris le métal fondu), les solides chauds, les risques électriques, les rayonnements infrarouges et ultraviolets.
- Cet écran facial a été conçu pour votre sécurité personnelle. Il doit être porté pendant toute la durée de l'exposition au danger; quitter la zone de travail en cas de vertige ou d'irritation ou si l'écran facial est endommagé. Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine. Pour remplacer la visière, assurez-vous de la compatibilité des marquages et de la visière. Ce produit représente une protection du visage contre les dangers d'impacts modérés, mais il n'est pas incassable.
- Ne pas modifier ni altérer la protection faciale. Une visière égratignée ou griffée réduit la vue et diminue considérablement la protection; elle doit donc être immédiatement remplacée. Lorsqu'elle n'est pas utilisée, il est conseillé de stocker cette protection dans une boîte ou un sac en plastique propre et sec pour une protection de la visière.

Durée de vie : Vérifier régulièrement que l'écran facial n'est pas endommagé. Lorsque l'écran facial se fragilise, le remplacer.

Description des symboles sur la protection du visage:

modèle : E-FP1

EH = symbole du fabricant

EN 1731: 2006 = norme appliquée

S = symbole de la résistance mécanique : Utilisation de base, solidité.

Importé par :

ISC GmbH,
Eschenstraße 6

D-94405 Landau / Isar

Description des symboles sur le casque (fig. 7-11)

D = mois de fabrication

F = année de fabrication (p. ex. 2009)

G = sigle CE

H = norme appliquée

I = matériau

J = type du fabricant

K = taille du casque

L = taille du casque

M = fabricant

N = type du casque anti bruit GHS

2. Description et volume de livraison (figures 1/2)

1. Coque extérieure
2. Visière
3. Protection de l'ouïe
4. Réglage de la protection de l'ouïe
5. Réglage de la bande cervicale
6. Sangle 4 points

3. Utilisation conforme à l'affectation

Le casque doit être porté pendant toute la durée d'exposition au danger potentiel et au bruit. Le casque doit être porté, ajusté et entretenu conformément aux présentes instructions. En cas de détérioration ou d'impact, il doit être remplacé. Toute modification non autorisée est interdite.

Ce casque de protection protège la personne qui le porte contre les blessures au niveau de la tête dues à la chute ou à l'oscillation d'objets et à des chocs contre des objets fixes.

Le casque doit exclusivement être employé conformément à son affectation. Chaque utilisation allant au-delà de cette affectation est considérée comme non conforme. Pour les dommages en résultant ou les blessures de tout genre, le fabricant décline toute responsabilité et l'opérateur/l'exploitant est responsable.

Veillez au fait que nos casques, conformément à leur affectation, n'ont pas été construits pour être utilisés dans un environnement professionnel, industriel ou artisanal. Nous déclinons toute responsabilité si le casque est utilisé professionnellement, artisanalement ou dans des sociétés industrielles, tout comme à toute activité équivalente.

F**4. Caractéristiques techniques****Valeurs d'affaiblissement acoustique :**

Tour de tête :	52-64 cm
Poids :	760 g
Protection de l'ouïe :	
Poids pour 2 serre-têtes avec bras de support et fixation de casque :	272 g
Taille :	L
Fréquence (Hz)	63
Isolation acoustique moyenne (dB)	8,6
Tolérance standard (dB)	3,3
Isolation phonique admise (APV) (dB)	5,3
Fréquence (Hz)	125
Isolation acoustique moyenne (dB)	10,9
Tolérance standard (dB)	5,5
Isolation phonique admise (APV) (dB)	5,4
Fréquence (Hz)	250
Isolation acoustique moyenne (dB)	13,7
Tolérance standard (dB)	3,9
Isolation phonique admise (APV) (dB)	9,8
Fréquence (Hz)	500
Isolation acoustique moyenne (dB)	18,1
Tolérance standard (dB)	3,6
Isolation phonique admise (APV) (dB)	14,5
Fréquence (Hz)	1000
Isolation acoustique moyenne (dB)	25,6
Tolérance standard (dB)	3,9
Isolation phonique admise (APV) (dB)	21,7
Fréquence (Hz)	2000
Isolation acoustique moyenne (dB)	33,7
Tolérance standard (dB)	5,3
Isolation phonique admise (APV) (dB)	28,4
Fréquence (Hz)	4000
Isolation acoustique moyenne (dB)	30,7
Tolérance standard (dB)	5,0
Isolation phonique admise (APV) (dB)	25,7

Fréquence (Hz)	8000
Isolation acoustique moyenne (dB)	28,0
Tolérance standard (dB)	7,1
Isolation phonique admise (APV) (dB)	20,9
Plage recommandée :	
Haute (H) =	25dB
Moyenne (M) =	18dB
Basse (L) =	12dB
Isolation phonique principale (SNR)	=21dB

Numéros d'identification, nom et adresses complètes des instituts de contrôle respectifs :**Casque**

N.B. 0197
Tüv Rheinland LGA Product GmbH
Tillystraße 2
90431 Nürnberg

Protection du visage

N.B. 0196
DIN CERTCO Gesellschaft für
Konformitätsbewertung mbH
Alboinstr.56
12103 Berlin

Casque anti-bruit

N.B. 1974
PZT GmbH
An der Junkerei 48F
26389 Wilhelmshaven

Matériaux du casque anti-bruit

Fixation et étrier de retenue : POM
Pièce de raccordement étrier de retenue et serre-tête : PVC
Serre-tête et plaque de retenue jaune : ABS
Coussins : PVC
Mousse isolante : PU

5. Montage

Voir. fig. 3a-3f

6. Possibilités de réglage

6.1 Bande cervicale

En tournant le réglage de la bande cervicale (figure 1/pos. 5), vous pouvez adapter le casque de protection au tour de tête. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre diminue la circonférence, tourner dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre augmente la circonférence. Utilisez le casque uniquement lorsqu'il est réglé correctement. Pour obtenir un réglage correct, placez le casque en cas de tour de tête maximal de sorte que la sangle 4 points (figure 1/pos. 6) repose, tendue, sur la tête. En tournant le réglage de la bande cervicale dans le sens des aiguilles d'une montre, tendre jusqu'à ce que le casque soit solidement fixé sur la tête, mais sans serrer.

6.2 Protection de l'ouïe

La hauteur et la position de la protection de l'ouïe sont réglables.

La hauteur se règle en déplaçant la coquille de la protection de l'ouïe (figure 4A). La position peut être modifiée par rotation (figure 4b). Pour mettre et enlever le casque en tout confort, la protection de l'ouïe peut être rabattue vers l'extérieur en tirant dessus. Lorsque l'effort de serrage se relâche, elle peut être rajustée en déplaçant le réglage de la protection de l'ouïe (figure 4c/pos. 8) dans la direction « + ». Dans la direction « - », l'effort de serrage diminue.

Avant utilisation régler et ajuster le serre tête en suivant les indications ci-dessus :

Porter le serre tête en permanence dans les environnements bruyants.

Entretenir régulièrement en le nettoyant à l'eau savonneuse ne pas utiliser de solvant organique ou alcool pour le nettoyage et vérifier l'étanchéité acoustique.

Il est nécessaire de procéder à une désinfection tous les 3 mois, en fonction de l'usage. Toute partie du protecteur en contact avec le porteur doit être désinfectée avec de l'alcool.

Lorsque le casque antibruit n'est pas utilisé, il est conseillé de le conserver dans un sac plastique propre et sec.

Avertissement : Si les recommandations ne sont pas respectées la protection fournie par le serre tête sera considérablement diminuée.

6.3 Visière

La distance du visage à la visière est réglée par déplacement de la visière dans la fixation de la visière, comme indiqué dans la figure 5. Si nécessaire, la visière peut être rabattue vers le haut en tirant dessus.

Avertissement : il convient de ne pas utiliser les oculaires grillagés et les écrans possédant le marquage S lorsqu'un risque prévisible de particules volatiles tranchantes et dures est présent.

6.4 Réglage de la hauteur

Le bandeau de la nuque est réglable en hauteur. Pour régler la hauteur désirée, arrêter les tourillons de retenue (figure 6/pos. A) soit en position inférieure (figure 6/pos. B) soit en position supérieure (figure 6/pos. C). **Attention** : Les tourillons de retenue doivent toujours être arrêtés à la même hauteur des deux côtés.

7. Nettoyage, stockage et commande de pièces de rechange

7.1 Nettoyage

- Nettoyez régulièrement le casque avec de l'eau tiède et un peu de savon noir. N'utilisez aucun produit de nettoyage ni détergent ; ils peuvent attaquer les plastiques.
- Nettoyage et désinfection régulier des casques anti-bruit à l'aide d'un chiffon humide. En cas de traces d'usure, il faut les remplacer complètement.
- Nettoyez régulièrement la visière avec de l'eau tiède et un peu de savon noir ou souffler avec de l'air comprimé.

7.2 Stockage

- N'entreposez pas le casque dans un environnement extrêmement chaud et exposé aux rayons UV. Ceci peut réduire la durée de vie des matières plastiques. En cas de non-besoin, entreposez le casque à un endroit frais et sombre.
- Lors du rangement, tenez la protection de l'ouïe en position de fonctionnement et assurez-vous que les bagues d'étanchéité ne sont pas écrasées. Une charge permanente sur les bagues d'étanchéité altère leur performance.



7.2.1 Durée de conservation

En raison du vieillissement des matériaux employés, le casque doit être utilisé au maximum pendant 5 ans après sa fabrication. La date de fabrication est indiquée sur le casque (figure 7).

D = mois de fabrication

F = année de production (p. ex. 2009)

7.3 Commande de pièces de rechange :

Veuillez indiquer ce qui suit pour toute commande de pièces de rechange:

- Type de l'appareil
- Référence de l'appareil
- Numéro d'identification de l'appareil
- Numéro de la pièce de rechange requise

Vous trouverez les prix et informations actuelles à l'adresse www.isc-gmbh.info

Utilisez uniquement les accessoires d'origine et des pièces de rechange recommandés par le fabricant.

7.4 : Transport :

Placez le casque dans son emballage d'origine ou dans un sac plastique propre et sec durant le transport. Ne le transportez pas sans protection avec d'autres objets surtout des outils ou objets métalliques.



8. Mise au rebut et recyclage

L'appareil se trouve dans un emballage permettant d'éviter les dommages dus au transport. Cet emballage est une matière première et peut donc être réutilisé ultérieurement ou être réintroduite dans le circuit des matières premières. L'appareil et ses accessoires sont en matériaux divers, comme par ex. des métaux et matières plastiques. Éliminez les composants défectueux dans les systèmes d'élimination des déchets spéciaux. Renseignez-vous dans un commerce spécialisé ou auprès de l'administration de votre commune !





ISC GmbH · Eschenstraße 6 · D-94405 Landau/Isar



KONFORMITÄTSERKLÄRUNG - Déclaration CE de conformité.

- | | |
|---|---|
| <p>Ⓒ erklårt folgende Konformität gemäß EU-Richtlinie und Normen für Artikel</p> <p>Ⓜ explains the following conformity according to EU directives and norms for the following product</p> <p>Ⓕ déclare la conformité suivante selon la directive CE et les normes concernant l'article</p> <p>Ⓘ dichiara la seguente conformità secondo la direttiva UE e le norme per l'articolo</p> <p>Ⓜ verklaart de volgende overeenstemming conform EU richtlijn en normen voor het product</p> <p>Ⓒ declara la siguiente conformidad a tenor de la directiva y normas de la UE para el artículo</p> <p>Ⓕ declara a seguinte conformidade, de acordo com a directiva CE e normas para o artigo</p> <p>Ⓜ attesterer følgende overensstemmelse i medfør af EU-direktiv samt standarder for artikel</p> <p>Ⓒ förklarar följande överensstämmelse enl. EU-direktiv och standarder för artikeln</p> <p>Ⓜ vakuuttaa, että tuote täyttää EU-direktiivin ja standardien vaatimukset</p> <p>Ⓜ tõendab toote vastavust EL direktiivile ja standarditele</p> <p>Ⓜ vydává následující prohlášení o shodě podle směrnice EU a norem pro výrobek</p> <p>Ⓜ potrjuje sledečo skladnost s smernico EU in standardi za izdelke</p> <p>Ⓜ vydáva nasledujúce prohlásenie o zhode podľa smernice EÚ a noriem pre výrobok</p> <p>Ⓘ a cikkekezh az EU-irányvonal és Normák szerint a következő konformitást jelenti ki</p> | <p>Ⓜ deklaruje zgodność wymienionego poniżej artykułu z następującymi normami na podstawie dyrektywy WE.</p> <p>Ⓜ декларира съответното съответствие съгласно Директива на ЕС и норми за артикул</p> <p>Ⓜ paskaidro šādu atbilstību ES direktīvai un standartiem</p> <p>Ⓜ apibūdina šį atitikimą EU reikalavimams ir prekės normoms</p> <p>Ⓜ declară următoarea conformitate conform directivei UE și normelor pentru articolul</p> <p>Ⓜ δηλώνει την ακόλουθη συμμόρφωση σύμφωνα με την Οδηγία ΕΚ και τα πρότυπα για το προϊόν</p> <p>Ⓜ potvrđuje sljedeću usklađenost prema smjernicama EU i normama za artikl</p> <p>Ⓜ potvrđuje sljedeću usklađenost prema smjernicama EU i normama za artikl</p> <p>Ⓜ potvrđuje sledeću usklađenost prema smernicama EZ i normama za artikal</p> <p>Ⓜ следующим удостоверяется, что следующие продукты соответствуют директивам и нормам ЕС</p> <p>Ⓜ проголошує про зазначену нижче відповідність виробу директивам та стандартам ЄС на виріб</p> <p>Ⓜ ja izjavuva slednata soobraznost согласно EУ-директивата и нормите за артикли</p> <p>Ⓜ Ürünü ile ilgili AB direktifleri ve normları gereğince aşağıda açıklanan uygunluğu belirtir</p> <p>Ⓜ erklærer følgende samsvar i henhold til EU-direktivet og standarder for artikkel</p> <p>Ⓜ Lýsir uppfyllingu EU-reglna og annarra staðla vöru</p> |
|---|---|

Casque forestier BG-SH 1 (Top Craft)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 87/404/EC_2009/105/EC | <input type="checkbox"/> 2006/42/EC |
| <input type="checkbox"/> 2005/32/EC_2009/125/EC | <input type="checkbox"/> Annex IV
Notified Body:
Notified Body No.:
Reg. No.: |
| <input type="checkbox"/> 2006/95/EC | |
| <input type="checkbox"/> 2006/28/EC | |
| <input type="checkbox"/> 2004/108/EC | <input type="checkbox"/> 2000/14/EC_2005/88/EC |
| <input type="checkbox"/> 2004/22/EC | <input type="checkbox"/> Annex V |
| <input type="checkbox"/> 1999/5/EC | <input type="checkbox"/> Annex VI
Noise: measured L _{WA} = dB (A); guaranteed L _{WA} = dB (A)
P = KW; L/Ø = cm
Notified Body: |
| <input type="checkbox"/> 97/23/EC | |
| <input type="checkbox"/> 90/396/EC_2009/142/EC | |
| <input checked="" type="checkbox"/> 89/686/EC_96/58/EC | <input type="checkbox"/> 2004/26/EC
Emission No.: |
| <input type="checkbox"/> 2011/65/EC | |

Standard references: EN 397; EN 352-3; EN 1731

Landau/Isar, den 15.09.2015

Weichselgartner/General Manager

Liu/Product-Management

First CE: 09
Art.-No.: 45.004.81 I.-No.: 11045
Subject to change without notice

Archive-File/Record: NAPR013097
Documents registrar: Daniel Protschka
Wiesenweg 22, D-94405 Landau/Isar





Ⓔ

La réimpression ou une autre reproduction de la documentation et des documents d'accompagnement des produits, même incomplète, n'est autorisée qu'avec l'agrément exprès de l'entreprise ISC GmbH.



(F) Bon de garantie

Chère Cliente, Cher Client,

Nos produits sont soumis à des contrôles de qualité rigoureux. Si malgré ces contrôles, votre appareil ne fonctionne pas correctement, nous vous demandons de contacter le service après-vente indiqué sur la carte de garantie. Vous pouvez également nous contacter au numéro figurant sur cette carte.

Conditions de garantie (sans pour autant réduire les droits légaux) :

1. La garantie a une durée maximum de 3 ans à compter de la date d'achat du produit. La garantie consiste soit en la réparation des défauts de matériaux et de fabrication ou en l'échange du produit. Ce service est gratuit.
2. Les défauts doivent être signalés rapidement. Toute réclamation au-delà de la durée de garantie ne peut être prise en compte, sauf si elle intervient dans un délai de 2 semaines, à l'expiration de celle-ci.
3. Vous devez envoyer le produit défectueux accompagné de la carte de la garantie et du ticket de caisse au service après-vente **sans payer le port**. Si le défaut est couvert par la garantie, vous recevrez l'appareil réparé ou un nouvel appareil. Ceci est également valable pour les réparations à domicile.

Veuillez noter que notre garantie n'est plus valable en cas de défaut d'utilisation, de non suivi des mesures de sécurité, si le produit a subi des chocs ou a fait l'objet d'une réparation par un S.A.V non mentionné sur la carte de garantie.

Dans le cas d'un défaut non garanti, les frais de réparations seront à votre charge. Il est néanmoins possible de s'adresser au S.A.V mentionné.

Einhell France

Paris Nord 2

33, rue des Vanesses

BP-59018 Villepinte

95945 Roissy Ch. de Gaulle Cedex

Tel. +33 1 48 17 00 53 • Fax +33 1 48 63 27 72





